

undefined - samedi 6 janvier 2018

TEMPS FORTS EN MOSELLE-EST

Serge Starck maintient le cap

Le président du Sydeme reste sur la même ligne de défense par rapport au budget 2016 retoqué par la justice.

«Lors du vote du budget 2016, il a fallu opter entre: voter un budget en équilibre ou voter un budget en déséquilibre, contraire à la doctrine mais compatible avec notre plan d'apurement. Le comité syndical s'est finalement prononcé pour le vote d'un budget en équilibre. Le tribunal administratif de Strasbourg, dans sa décision, considère qu'il aurait fallu opter pour la seconde solution. Ce jugement du tribunal ne remet pas en cause les autres décisions prises depuis. Le compte administratif 2016 a été voté et fait bien apparaître le déficit attendu dans le cadre du plan d'apurement. Le plan de retour à l'équilibre se poursuit aujourd'hui et l'exercice 2018 sera équilibré comme cela avait été planifié.», estime Serge Starck.

undefined - samedi 6 janvier 2018